Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Forum PME
KMU-Forum
Forum PMI

TRADUCTION

3003 Berne, Forum PME

Par courriel

anne.levy@bag.admin.ch

Madame Anne Lévy Goldblum
Directrice de l'Office fédéral de la santé
Publique (OFSP)
Schwarzenburgstrasse 157
3003 Berne

Spécialiste : mup
Berne, le 17.04.2025

Charge administrative dans le secteur de la santé

Chère Madame,

Le thème de la bureaucratie dans le secteur de la santé a été traité lors de la séance de notre commission extraparlementaire du 3 avril 2025. Nous remercions M. Marc Schneider, coresponsable de la division Prestations de l'assurance maladie de l'OFSP, pour sa participation à cette séance, au cours de laquelle il nous a présenté les grandes lignes de l'initiative « Charge administrative dans le secteur de la santé ».

Ce thème n'a cessé de gagner en importance au cours des dernières années. Les milieux politiques, les médias et les acteurs du secteur déplorent une bureaucratisation croissante et, partant, une charge de travail administratif de plus en plus lourde pour les différents prestataires. Cette charge est considérée comme l'une des causes de l'augmentation des coûts dans le secteur de la santé.

Le projet de modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie, actuellement en consultation, vise à concrétiser les nouvelles mesures de maîtrise des coûts adoptées par le Parlement le 29 septembre 2023 (prescriptions d'objectifs de coûts et de qualité). Les mesures prévues risquent toutefois d'entraîner un surcroît de travail administratif pour les médecins et les autres acteurs concernés, ce qui n'est pas sans susciter des réactions critiques de leur part.

De l'avis des membres de notre commission, il est impératif d'éviter de tomber dans un cercle vicieux. Les résultats de l'étude sur la charge administrative dans le secteur de la santé pourraient permettre de l'éviter. C'est la raison pour laquelle nous vous recommandons de mener cette étude dans les meilleurs délais, afin d'obtenir une transparence maximale sur les différentes causes de la charge administrative et de proposer des mesures concrètes

Forum PME
Holzikofenweg 36, 3003 Berne
Tél. +41 58 464 72 32
kmu-forum-pme@seco.admin.ch
www.forum-pme.ch

pour l'alléger. Ces résultats pourraient ainsi être déjà pris en compte dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur l'assurance-maladie. Selon nous, cette révision devrait non seulement viser à éviter la création de nouvelles charges administratives inutiles, mais également à réduire celles qui pèsent déjà sur les différents acteurs. Dans le projet d'étude qui nous a été présenté, la phase d'optimisation semble n'être envisagée que comme une simple option. À notre avis, il est impératif d'éviter que cette étude n'aboutisse à aucune mesure d'allègement ou à des mesures très limitées, et devienne ainsi un exercice sans utilité.

Conformément à l'art. 7 de la loi fédérale sur l'allégement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE), le Conseil fédéral désigne dans ses objectifs annuels trois à cinq domaines qui sont soumis à une évaluation externe en vue de déterminer le potentiel d'allégement des coûts de la réglementation pour les entreprises (études sectorielles). Nous sommes de l'avis que la charge administrative dans le domaine de la santé devrait être examinée de manière approfondie dans le cadre d'une telle étude. Il se pose la question de savoir, dans ce contexte, si les analyses en cours devraient être intégrées dans une étude sectorielle et si d'autres évaluations (p. ex. concernant d'autres acteurs du domaine de la santé) seraient nécessaires. Nous vous recommandons de prendre contact avec le ressort Analyse et politique de la réglementation du SECO afin d'examiner ces questions. L'étude pourrait être proposée dans le cadre de la procédure de sélection des thèmes en cours pour 2025 ou pour celles des années 2026 et suivantes. Les membres de notre commission salueraient une telle démarche.

Nous espérons que nos recommandations seront prises en compte et nous tenons volontiers à votre disposition pour toute question éventuelle.

Avec nos meilleures salutations.

Daniela Schneeberger
Co-présidente du Forum PME
Conseillère nationale, vice-présidente
de l'Union suisse des arts et métiers

Martin Saladin
Co-président du Forum PME
Vice-directeur et chef de la Direction de la
promotion économique du
Secrétariat d'État à l'économie

Copie à : secteur Analyse et politique de la réglementation du SECO